

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1512

8 août 2006

SOMMAIRE

AHV International Portfolio Sicav, Luxembourg ..	72535	Edmund Holding S.A., Luxembourg	72568
Alpha Management Company S.A., Luxembourg .	72572	Elisabeth Holding S.A., Luxembourg	72568
Altiga International S.A., Luxembourg	72552	EMG, Entreprise de Montages Gantois, S.à r.l., Dif-	
Ambares S.A., Luxembourg	72569	ferdange	72531
Amtel Holdings Luxembourg S.A., Luxembourg ..	72545	Epping Holding S.A., Luxembourg	72569
Aron Holding S.A., Luxembourg	72537	Estinbuy Holding S.A., Luxembourg	72535
Art Fund, Sicav, Luxembourg	72531	European Broker S.A. Luxembourg, Luxembourg	72552
Arthus Holding S.A., Luxembourg	72538	Famaplast S.A., Soleuvre	72533
Ascension Holding S.A., Luxembourg	72539	Famaplast S.A., Soleuvre	72534
Aslaug, S.à r.l., Luxembourg	72539	Focus Investment, S.à r.l., Luxembourg	72563
Assurisk S.A., Luxembourg	72555	Focus Investment, S.à r.l.	72565
Astana Holding S.A., Luxembourg	72540	G.A.N. Holding S.A., Luxembourg	72536
Aubay S.A., Luxembourg	72548	G.A.N. Holding S.A., Luxembourg	72536
Audur Invest Holding S.A., Luxembourg	72544	Gebon Immo S.A., Luxembourg	72530
B. Montalsaint S.A., Luxembourg	72538	Gestatec S.A., Luxembourg	72575
Bague S.A., Luxembourg	72544	Gestfin Conseil S.A., Luxembourg	72563
Barley Investment Holding S.A., Luxembourg . . .	72544	Global Water and Energy Resources S.A., Luxem-	
Benedicum Holding S.A., Luxembourg	72547	bourg	72545
Blicon S.A., Luxembourg	72548	Group 4 Falck Reinsurance S.A., Luxembourg ...	72554
Brun Holding S.A., Luxembourg	72552	Gusto Bar, S.à r.l., Luxembourg	72565
Call Home, S.à r.l., Luxembourg	72537	Helvetia Europe S.A., Münsbach	72539
Capgemini Reinsurance Company S.A., Luxem-		Hopea Investments S.A., Luxembourg	72545
bourg	72576	HSBC AME (Luxembourg) S.A., Luxembourg ...	72535
Caribou S.A., Luxembourg	72540	Iberint Holding S.A., Luxembourg	72562
Cliffs Investments S.A., Luxembourg	72555	ICM Diversified Alpha Series, Sicav, Luxembourg	72531
COFINES, Compagnie Financière de l'Esterel		Ilico S.A.H., Luxembourg	72547
S.A.H., Luxembourg	72553	Inachis S.A., Luxembourg	72551
COFINES, Compagnie Financière de l'Esterel		Interconcept S.A., Luxembourg	72559
S.A.H., Luxembourg	72554	Jala S.A., Luxembourg	72548
Colways Investments S.A., Luxembourg	72570	Jamaposca Invest S.A., Luxembourg	72572
Corallo Financial Holding S.A., Luxembourg	72570	JER ISM Holdings, S.à r.l., Luxembourg	72535
Datacom S.A., Luxembourg	72548	JER ISM Holdings, S.à r.l., Luxembourg	72535
Delmot S.A., Luxembourg	72552	Jubilee Investments S.A., Luxembourg	72536
Destiny Invest S.A., Luxembourg	72537	Kaupthing Management Company S.A., Luxem-	
Destiny Invest S.A., Luxembourg	72537	bourg	72573
Difoptic S.A., Luxembourg	72568	Kaupthing Advisory Company S.A., Luxembourg.	72569
Dotjo Holding S.A., Luxembourg	72559	Lavica Development S.A., Luxembourg	72531
Driver Investment Holding S.A., Luxembourg . . .	72562	Matrix Investments S.A., Luxembourg	72538
Dylan Holding S.A., Luxembourg	72563	Métis S.A., Luxembourg	72567
Eagle Investments Holdings S.A., Luxembourg ...	72567	MGI International Luxembourg, S.à r.l., Luxem-	

bourg	72567	Sirosa S.A., Luxembourg	72558
Microfin Holding S.A., Luxembourg	72568	Société Immobilière Patrimoniale Massaranduba S.A., Luxembourg	72559
Mizar S.A., Luxembourg	72571	Sociétés Hôtelières Réunion S.A., Luxembourg	72563
NGR Consulting, S.à r.l., Lasauvage	72575	Strapar, S.à r.l., Luxembourg	72530
Noktop S.A., Luxembourg	72572	Trinoro, S.à r.l., Luxembourg	72555
Nord Est Asset Management S.A., Luxembourg ..	72536	Trinoro, S.à r.l., Luxembourg	72558
Nupur Holding S.A., Luxembourg	72569	Vattenfall Reinsurance S.A., Luxembourg	72538
Pinex S.A., Luxembourg	72573	Vattenfall Reinsurance S.A., Luxembourg	72576
Planète Beignets S.A., Bertrange	72559	Windshear Investment S.A., Luxembourg	72540
Proditech S.A., Troisvierges	72575	Windward S.A., Luxembourg	72543
Reholding S.A., Luxembourg	72544	Windward S.A., Luxembourg	72543
Roquette Re S.A., Luxembourg	72576	Windward S.A., Luxembourg	72543
S.I. Umbolt S.A., Luxembourg	72530	Zeus IAM, S.à r.l., Luxembourg	72573
Samarcanda S.A., Luxembourg	72545	Zeus IAM, S.à r.l., Luxembourg	72575
Samarcanda S.A., Luxembourg	72545		
Seder S.A., Strassen	72570		
Semo, Société Européenne de Machines Outils S.A., Luxembourg	72555		

GEBON IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 55.695.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 avril 2006

Il résulte de procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 avril 2006 que:
- Monsieur Rodolphe Gerbes, domicilié au 1, Hüttermühle, L-5429 Greiveldange est nommé Commissaire aux Comptes en remplacement de la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. Le nouveau Commissaire aux Comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052583.03/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

STRAPAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.
R. C. Luxembourg B 25.189.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

(052584.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

S.I. UMBOLT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 80.550.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052596.03/6312/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

LAVICA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 106.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08955, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052183.03/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ART FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 94.499.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(052474.03/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ICM DIVERSIFIED ALPHA SERIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 94.281.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(052477.03/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

EMG, ENTREPRISE DE MONTAGES GANTOIS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4620 Differdange, 62A, rue Emile Mark.
R. C. Luxembourg B 116.896.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Franz Gantois, directeur de société, né à Estinnes (Belgique), le 15 mars 1941, demeurant à B-7120 Croix-Lez-Rouveroy, 20, rue du Village (Belgique).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre I^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de EMG, ENTREPRISE DE MONTAGES GANTOIS.

Art. 3. La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un porte-feuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Differdange.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à treize mille euros (13.000,- EUR), représenté par cent trente (130) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Franz Gantois, directeur de société, demeurant à B-7120 Croix-Lez-Rouveroy, 20, rue du Village (Belgique).

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de treize mille euros (13.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cent trente euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-4620 Differdange, 62A, rue Emile Mark.
- 2.- Monsieur Franz Gantois, directeur de société, né à Estinnes (Belgique), le 15 mars 1941, demeurant à B-7120 Croix-Lez-Rouveroy, 20, rue du Village (Belgique), est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Gantois, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juin 2006, vol. 536, fol. 82, case 3. – Reçu 130 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Hirtt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 juin 2006.

J. Seckler.

(055116.03/231/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

FAMAPLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 47A, route de Sanem.

R. C. Luxembourg B 12.522.

L'an deux mille six, le deux mai.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FAMAPLAST S.A., avec siège social à L-4485 Soleuvre, 47A, rue de Sanem, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 12.522, constituée suivant acte reçu par le notaire Tony Bernard, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 26 août 1974, publié au Mémorial C, numéro 214 du 24 octobre 1974 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 583 du 28 juillet 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Raymond Michelis, administrateur de société, demeurant à Bettange-sur-Mess,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patric Michelis, administrateur de société, demeurant à Bettange-sur-Mess.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

a) Conversion du capital social de cent soixante millions de francs luxembourgeois (LUF 160.000.000,-) en trois millions neuf cent soixante-six mille deux cent quatre-vingt-seize euros quarante cents (EUR 3.966.296,40), au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399) pour un euro (EUR 1,-).

b) Première réduction du capital social à concurrence d'un montant d'un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-seize euros quarante cents (EUR 1.086.296,40) pour le ramener de son montant actuel de trois millions neuf cent soixante-six mille deux cent quatre-vingt-seize euros quarante cents (EUR 3.966.296,40) à deux millions huit cent quatre-vingt mille euros (EUR 2.880.000,-) par compensation des pertes subies au 31 décembre 2005 par réduction de la valeur nominale de l'action de vingt-quatre euros soixante-dix-huit mille neuf cent trente-quatre cents (EUR 24,78934) à dix-huit euros (EUR 18,-).

c) Deuxième réduction du capital social à concurrence d'un montant d'un million huit cent seize mille deux cents euros (EUR 1.816.200,-) pour le ramener de son montant actuel de deux millions huit cent quatre-vingt mille euros (EUR 2.880.000,-) à un million soixante-trois mille huit cents euros (EUR 1.063.800,-) par annulation de cent mille neuf cents (100.900) actions sur les cent soixante mille (160.000) actions existantes. Les actions annulées seront inscrites sur le registre des actions nominatives au nom de Monsieur Raymond Michelis.

d) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société comme suit:

Art. 5. (Premier alinéa). «Le capital social est fixé à un million soixante-trois mille huit cents euros (EUR 1.063.800,-), divisé en cinquante-neuf mille cent (59.100) actions d'une valeur nominale de dix-huit euros (EUR 18,-) chacune.»

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de cent soixante millions de francs luxembourgeois (LUF 160.000.000,-) en trois millions neuf cent soixante-six mille deux cent quatre-vingt-seize euros quarante cents (EUR 3.966.296,40), au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399) pour un euro (EUR 1,-).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de procéder à une première réduction du capital social à concurrence d'un montant d'un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-seize euros quarante cents (EUR 1.086.296,40) pour le ramener de son montant actuel de trois millions neuf cent soixante-six mille deux cent quatre-vingt-seize euros quarante cents (EUR 3.966.296,40) à deux millions huit cent quatre-vingt mille euros (EUR 2.880.000,-) par compensation des pertes subies au 31 décembre 2005 par réduction de la valeur nominale de l'action de vingt-quatre euros soixante-dix-huit mille neuf cent trente-quatre cents (EUR 24,78934) à dix-huit euros (EUR 18,-).

Ces pertes ressortent du bilan de la société arrêté au 31 décembre 2005, dont une copie restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Troisième résolution

L'assemblée décide de procéder à une deuxième réduction du capital social à concurrence d'un montant d'un million huit cent seize mille deux cents euros (EUR 1.816.200,-) pour le ramener de son montant actuel de deux millions huit cent quatre-vingt mille euros (EUR 2.880.000,-) à un million soixante-trois mille huit cents euros (EUR 1.063.800,-) par annulation de cent mille neuf cents (100.900) actions sur les cent soixante mille (160.000) actions existantes.

Le conseil d'administration est chargé de procéder, dans les plus brefs délais, à l'annulation des prédites cent mille neuf cents (100.900) actions, lesquelles seront inscrites sur le registre des actions nominatives au nom de Monsieur Raymond Michelis, préqualifié.

Quatrième résolution

En conséquence, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. (Premier alinéa). «Le capital social est fixé à un million soixante-trois mille huit cents euros (EUR 1.063.800,-), divisé en cinquante-neuf mille cent (59.100) actions d'une valeur nominale de dix-huit euros (EUR 18,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: R. Michelis, P. Pierrard, P. Michelis, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 4 mai 2006, vol. 435, fol. 39, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 24 mai 2006.

A. Weber.

(055235.03/236/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

FAMAPLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 47A, route de Sanem.

R. C. Luxembourg B 12.522.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(055239.03/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

HSBC AME (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 56.131.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(052479.03/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ESTINBUY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 44.769.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(052482.03/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 59.639.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(052484.03/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

JER ISM HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 101.368.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052660.03/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

JER ISM HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 101.368.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052662.03/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

G.A.N. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 78.245.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2006

Le mandat des administrateurs venant à échéance avec la présente assemblée, l'assemblée a renouvelé pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire de 2012 le mandat des administrateurs:

Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange;

Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange;

IMMOLYS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg;

et celui de commissaire aux comptes:

SAFILUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(052485.03//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

G.A.N. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 78.245.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(052463.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

NORD EST ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.705.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(052489.03/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

JUBILEE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 81.081.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 12 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052552.03/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DESTINY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 77.236.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(052490.03/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DESTINY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 77.236.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(052488.03/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ARON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.157.

—
Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour ARON HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052492.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

CALL HOME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 110.872.

—
Assemblée générale extraordinaire sous-seing privé tenue au siège d'exploitation de la société en date du 28 février 2006 à 9h00

L'associé unique, Monsieur Alexander Freeman demeurant au numéro 46, rue de l'Avenir à Luxembourg, L-1147, décide unilatéralement en sa qualité de gérant administrative ainsi que d'associé unique de la société ce qui suit:

1. Le siège social et d'exploitation de la société est transféré de la rue Sainte Zithe 38, L-2763 à la rue du Fort Wallis, 2, L-2714 à Luxembourg;
2. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 9h30.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 février 2006.

A. Freeman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR02029. – Reçu 89 euros.

Le Receveur.

(052558.03//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

B. MONTALSAINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 67.188.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(052493.03/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

MATRIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.665.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MATRIX INVESTMENTS S.A.

Signature

(052494.03/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ARTHUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.919.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour ARTHUS HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052495.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

VATTENFALL REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 49.528.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg, le 31 mai 2006

L'Assemblée Générale du 31 mai 2006 nomme au poste d'Administrateur:

- Monsieur Berndt Kockum,
- Monsieur Johan Gyllenhoff,
- Monsieur Jonas Florinus.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée reconduit ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, comme Réviseur d'Entreprise Indépendant. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2006.

Pour la société VATTENFALL REINSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052580.05/682/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ASCENSION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.653.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour ASCENSION HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052496.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ASLAUG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.780.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour ASLAUG, S.à r.l.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052499.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

HELVETIA EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 77.000.

EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 mai 2006 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

Conseil d'administration:

Administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Roland Geissmann, administrateur de sociétés et président, né le 4 octobre 1948, à Aarau, Suisse, et demeurant à Hölzlistrasse 54, CH-4102 Binningen, Suisse;
- Monsieur Markus Isenrich, administrateur de sociétés, né le 25 juin 1953 à St Gallen, Suisse, et demeurant à Straubenzellstrasse 16B, CH-9014 St Gallen, Suisse;
- Monsieur Andreas Bolzern, administrateur de sociétés, né le 26 mars 1963 à St Gallen, Suisse, et demeurant à Enge, CH-9304 Bernhardzell, Suisse.

Administrateur de catégorie B:

- Monsieur Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques et sociales, né le 4 septembre 1951 à Namur, Belgique, et demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Sandweiler, Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

- KPMG AUDIT, Société Civile, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052811.03/556/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

WINDSHEAR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 89.351.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
WINDSHEAR INVESTMENT S.A.

Signature
(052501.03/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ASTANA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 98.268.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour ASTANA HOLDING S.A.
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052503.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

CARIBOU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 116.889.

STATUTS

L'an deux mille six, le premier juin.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg, le 24 février 1951, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, dûment représenté par Madame Virginie Dohogne, employée privée, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 mai 2006.

2. Monsieur Jean Fell, expert comptable, né à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 avril 1956, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, dûment représenté par Madame Virginie Dohogne, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 mai 2006.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, dûment représentés, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Forme - Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de CARIBOU S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société serait établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents,

le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

En outre la Société pourra acquérir, directement ou indirectement, gérer, améliorer, louer et céder des biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 52.080,- (cinquante-deux mille quatre-vingts euros), représenté par 5.208 (cinq mille deux cent huit) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, le tout dans les limites de la loi.

La société pourra, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés auront le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le Conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent. Le Conseil d'Administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie confirmée par lettre.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions votées en réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration devront être signés par tous les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications, ou par les présents statuts.

Art. 11. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération et qui peuvent être révoqués à tout moment.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale pour une période qui ne peut dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunira dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le quatrième lundi du mois de mai à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaîtra qu'un propriétaire par action; si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tel que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par Monsieur André Wilwert, prénommé, trois mille six cents actions	3.600
2) par Monsieur Jean Fell, prénommé, mille six cent huit actions.	1.608
Total: cinq mille deux cent huit actions	5.208

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 52.080,- (cinquante-deux mille quatre-vingts euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais incombant à la société du chef de sa constitution s'élève à EUR 1.700,- (mille sept cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, dûment représentés et représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont appelées aux fonctions d'administrateurs, pour une période de six ans, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

1. La société MONTEREY SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 51.100;

2. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 64.474;

3. La société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 34.766.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

La société à responsabilité limitée KOHNEN & ASSOCIES, S.à r.l., avec siège social à L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adélaïde, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 114.190.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède en langue d'elle connue, donnée à la mandataire, agissant en dites qualités, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: V. Dohogne, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, vol. 154S, fol. 10, case 8. – Reçu 520,80 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(055054.03/222/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

WINDWARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 81.579.

Le bilan au 31 décembre 2002 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07781, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(052628.03/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

WINDWARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 81.579.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07789, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(052627.03/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

WINDWARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 81.579.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07784, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(052626.03/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

RECHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.940.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

RECHOLDING S.A.

Signature

(052504.03/022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

AUDUR INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.958.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour AUDUR INVEST HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06001. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052505.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

BAGUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 103.977.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour BAGUE S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052507.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

BARLEY INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 80.014.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse, 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour BARLEY INVESTMENT HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052511.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

SAMARCANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.664.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SAMARCANDA S.A.

Signature

(052515.03/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

SAMARCANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.664.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SAMARCANDA S.A.

Signature

(052513.03/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

HOPEA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 94.231.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

HOPEA INVESTMENTS S.A.

Signature

(052508.03/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

GLOBAL WATER AND ENERGY RESOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.205.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

Signature.

(052512.03/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

AMTEL HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 88.698.

DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of May.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Sudhir Gupta, company director, residing in 38 Belmont Road, Singapore, hereby represented by Maître Patricia Schon, avocat, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a power of attorney issued under private seal on May 24, 2006,

which power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact as follows:

1. That he is the sole shareholder of the company AMTEL HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 88.698, incorporated by a deed of Maître Marthe Thyes-Walch, notary residing in Luxembourg acting as deputy for the undersigned notary, on 12 August 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n° 1481 on 14 October 2002, which articles of association have been amended pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on 22 June 2005, published in the Mémorial C, n° 1192 on 11 November 2005 (hereinafter «the Company»);

2. That the corporate capital of the Company is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into 1,000 (one thousand) shares, having a par value of EUR 31.- (thirty-one Euro) each;

3. That, in his capacity as sole shareholder of the Company, he resolves to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

4. That the sole shareholder, in his capacity as liquidator of the Company, and according to an interim balance sheet of the Company as at 31 May 2006, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained and he will take over all amounts that could be due by the Company.

The interim balance sheet, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

5. That the Company's activities have ceased;

6. That the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company;

7. That, following the above-resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

8. That the Company's directors and statutory auditor are granted full discharge with respect to their respective duties;

9. That there should be proceeded to the cancellation of the shareholders' register;

10. That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office.

Expenses

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present meeting, is estimated at EUR 1,200.- (one thousand and two hundred Euro).

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present deed was drawn-up in Luxembourg-Bonnevoie, in the Office, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Sudhir Gupta, directeur de société, résidant au 38 Belmont Road, Singapour, ici représenté par Maître Patricia Schon, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 24 mai 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1. Qu'il est l'actionnaire unique de la société AMTEL HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., une société anonyme constituée selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.698, constituée suivant acte de Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg agissant en remplacement du notaire instrumentant, le 12 août 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C numéro 1481 du 14 octobre 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 22 juin 2005, publié au Mémorial C, numéro 1192 du 11 novembre 2005 (ci-après la «Société»);

2. Que le capital social de la Société s'élève à EUR 31.000.- (trente et un mille euros), représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 31.- (trente et un euros) chacune;

3. Qu'en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, il a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

4. Que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu des comptes intermédiaires de la Société au 31 mai 2006, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné; et qu'il reprendra toutes les sommes qui peuvent encore être dues à la Société.

Les comptes intermédiaires, après avoir été signés *ne varietur* par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement;

5. Que l'activité de la Société a cessé;

6. Que l'actionnaire unique est donc investi de tout l'actif de la Société et qu'il s'engage à régler tout et n'importe quel passif éventuel de la Société dissoute;
7. Que suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
8. Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société;
9. Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du registre des actionnaires;
10. Que tous les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Dépenses

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et charges à payer par la Société suite à la présente assemblée générale, est estimé à EUR 1.200,- (mille deux cents euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite à la mandataire, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Schon, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, vol. 154S, fol. 10, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(055377.03/222/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

BENEDICUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 77.649.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse, 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour BENEDICUM HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052516.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ILICO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 5.379.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 mai 2006

- Les démissions de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de leur mandat d'Administrateur, sont acceptées.

- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Certifié sincère et conforme

ILICO

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052573.03/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

AUBAY, Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 52.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00870, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

(052517.03/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

BLICON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.207.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BLICON S.A.

Signature

(052519.03/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DATACOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.555.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

DATACOM S.A.

Signature

(052520.03/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

JALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 127, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 116.890.

STATUTS

L'an deux mille six, le trente mai.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Arthur Lorang, Industriel, demeurant à L-1453 Luxembourg, 127, route d'Echternach, agissant:

a) en son nom personnel,

b) en sa qualité de mandataire spécial de:

- Madame Jacqueline Arnoldy, épouse de Monsieur Arthur Lorang, sans profession, demeurant à L-1453 Luxembourg, 127, route d'Echternach,

en vertu d'une procuration datée du 29 mai 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant, ès qualités qu'il agit, et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes, avec laquelle elle sera enregistrée.

2.- Monsieur Jean-Pierre Antoine dit Pierre Lorang, époux de Madame Marielle Rischette, employé privé, demeurant à L-2267 Luxembourg, 14, rue d'Orange, agissant en son nom personnel.

3.- Madame Simone Marie-Gabrielle Lorang, administrateur de sociétés, demeurant à L-6943 Niederanven, 33, rue du Bois, agissant en son nom personnel.

4.- Madame Christiane Jeanne Lorang, épouse de Monsieur Théo Meynen, Kinésithérapeute, demeurant à L-1453 Luxembourg, 125, route d'Echternach, agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme que les parties vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de JALA S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la gestion de son patrimoine propre.

La société a pour objet l'acquisition, la vente, l'échange, la gestion et la mise en valeur de tous immeubles, parties d'immeubles, droits immobiliers et accessoires, situés dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que l'accomplissement de toutes opérations généralement quelconques, mobilières, commerciales, financières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet.

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et peut leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties, des avances ou de toute autre manière. Elle a en outre pour objet l'acquisition par achat, par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option, d'achat de négociation, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets, brevets et licences et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (EUR 120.000,-), divisé en cent vingt (120) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titre unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopieur, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation de la gestion journalière à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le dernier mercredi du mois de mai de chaque année à 15.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Droits de l'usufruitier

L'usufruitier a droit aux fruits de l'action, c'est-à-dire aux dividendes. En cas d'augmentation de capital, il peut exercer le droit préférentiel de souscription si le nu-propriétaire est négligent.

L'usufruitier a, en principe, le droit de vote dans les assemblées générales ordinaires.

Droits du nu-propriétaire

Le nu-propriétaire a droit aux distributions de réserves et de sommes assimilées telles que les primes d'émission et de fusion.

Le nu-propriétaire a droit aussi au remboursement du nominal de l'action et, éventuellement, au boni de liquidation.

Le nu-propriétaire exerce aussi le droit préférentiel de souscription en cas d'augmentation de capital en numéraire, en cas d'émission d'obligations donnant droit à des actions (obligations avec bons, obligations convertibles) ou en cas d'émission de certificats d'investissement.

Enfin, il exerce toutes les autres prérogatives attachées à la qualité d'associé. Toutefois, il ne vote, en principe, que dans les assemblées extraordinaires.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice sociale commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Monsieur Arthur Lorang, prénommé, soixante actions en usufruit;
2. Madame Jacqueline Arnoldy, prénommée, soixante actions en usufruit;
3. Monsieur Jean-Pierre Antoine dit Pierre Lorang, prénommé, quarante actions en nue-propriété;
4. Madame Simone Marie-Gabrielle Lorang, prénommée, quarante actions en nue-propriété;
5. Madame Christiane Jeanne Lorang, prénommée, quarante actions en nue-propriété.

Total: cent vingt actions en pleine propriété.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de la manière suivante:

- six mille euros (EUR 6.000,-) par Monsieur Arthur Lorang, représentant l'usufruit de soixante (60) actions;
- six mille euros (EUR 6.000,-) par Madame Jacqueline Arnoldy, représentant l'usufruit de soixante (60) actions;
- trente-six mille euros (EUR 36.000,-) par Monsieur Jean-Pierre Antoine dit Pierre Lorang, représentant la nue-propriété de quarante (40) actions;
- trente-six mille euros (EUR 36.000,-) par Madame Simone Marie-Gabrielle Lorang, représentant la nue-propriété de quarante (40) actions;
- trente-six mille euros (EUR 36.000,-) par Madame Christiane Jeanne Lorang, représentant la nue-propriété de quarante (40) actions.

La somme de cent vingt mille euros (EUR 120.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille six cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

72551

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un. La durée des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes est de six ans renouvelable d'année en année lors de l'assemblée générale ordinaire.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- a) Monsieur Arthur Lorang, Industriel, né à Luxembourg, le 15 avril 1932, demeurant à L-1453 Luxembourg, 127, route d'Echternach, Président du Conseil d'Administration.
- b) Monsieur Jean-Pierre Antoine dit Pierre Lorang, époux de Madame Marielle Rischette, employé privé, né à Luxembourg, le 5 avril 1963, demeurant à L-2267 Luxembourg, 14, rue d'Orange.
- c) Madame Simone Marie-Gabrielle Lorang, administrateur de sociétés, née à Luxembourg, le 1^{er} avril 1965, demeurant à L-6943 Niederanven, 33, rue du Bois.
- d) Madame Christiane Jeanne Lorang, épouse de Monsieur Théo Meynen, Kinésithérapeute, née à Luxembourg, le 30 octobre 1967, demeurant à L-1453 Luxembourg, 125, route d'Echternach.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée dénommée FIDUCIAIRE MARC MULLER, S.à r.l., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll (R.C. Luxembourg B 80.574).

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2012.

Cinquième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Sixième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article 5 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société:

Monsieur Arthur Lorang, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa signature individuelle, dans le cadre de la gestion dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Septième résolution

Le siège social est fixé à L-1453 Luxembourg, 127, route d'Echternach.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants agissant en leurs dites qualités, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Lorang, P. Lorang, S.M.-G. Lorang, Ch.J. Lorang, B. Moutrier.

Enregistré à Esch, le 2 juin 2006, vol. 918, fol. 25, case 3. – Reçu 1.200 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 juin 2006.

B. Moutrier.

(055058.03/272/190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

INACHIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 48.863.

—

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 11 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052554.06/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

72552

DELMOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 97.455.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

DELMOT S.A.

Signature

(052521.03/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ALTIGA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 53.970.

Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052525.03/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

BRUN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 103.014.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour BRUN HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052526.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

EUROPEAN BROKER S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.701.

L'an deux mille six, le cinq mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de EUROPEAN BROKER S.A. LUXEMBOURG (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 77.701,

constituée suivant acte notarié du 28 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 121 du 16 février 2001.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte du notaire soussigné, reçu en date du 14 décembre 2005, sa publication au Mémorial C étant en cours.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pascal Remouchamps, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Rosella Galeota, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1.- Constatation que toutes les trois mille et cent (3.100) actions existantes de la Société, libérées lors de sa constitution seulement à hauteur de 25% (vingt-cinq pour cent) sont désormais entièrement libérées en numéraire;

2.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale constate qu'à la date d'aujourd'hui, toutes les trois mille et cent (3.100) actions existantes d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, représentant un capital social souscrit de trente et un mille euros (31.000,- EUR), qui étaient libérées lors de la constitution de la Société seulement à hauteur de vingt-cinq pour cent (25%), sont désormais intégralement libérées (100%) en numéraire.

La preuve de cette libération supplémentaire a été donnée au notaire instrumentant qui la reconnaît expressément. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P. Remouchamps, R. Galeota, N. Weyrich, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 mai 2006, vol. 903, fol. 60, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(054418.03/239/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

COFINES, COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ESTEREL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 16.825.

L'an deux mille six, le onze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ESTEREL, en abrégé COFINES, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 22 juin 1979. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé, en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 713 du 10 mai 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Claudine Haag, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Michèle Helminger, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Adoption d'une durée illimitée et modification afférente de l'article deux des statuts.

2. Suppression de l'article neuf des statuts relatif au cautionnement des administrateurs et du commissaire et rémunération des articles suivants.

3. Suppression de la deuxième phrase de l'ancien article dix des statuts.

4. Rajout à l'ancien article treize des statuts de la disposition suivante:

«Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes dans les conditions prévues par la loi».

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'adopter une durée illimitée pour la Société et de modifier l'article deux des statuts en conséquence comme suit:

«**Art. 2.** La durée de la société est illimitée.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer l'article neuf des statuts relatif au cautionnement des administrateurs et du commissaire et de renuméroter les articles suivants.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la deuxième phrase de l'ancien article dix des statuts (nouvelle numérotation article 9).

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de rajouter à l'ancien article treize des statuts (nouvelle numérotation article 12) la disposition suivante:

«Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes dans les conditions prévues par la loi».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Reckinger, C. Haag, M. Helming, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 mai 2006, vol. 436, fol. 77, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2006.

H. Hellinckx.

(054439.03/242/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

COFINES, COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ESTEREL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 16.825.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 mai 2006.

H. Hellinckx.

(054440.03/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

GROUP 4 FALCK REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 24.937.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg, le 9 mai 2006

L'Assemblée Générale du 9 mai 2006 reconduit au poste d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2006:

- Monsieur Peter David,
- Monsieur David Loble,
- Monsieur Louis Malmberg,
- Monsieur Robert Wiot.

L'Assemblée Générale annuelle du 9 mai 2006 reconduit également KPMG AUDIT LUXEMBOURG, comme Réviseur d'Entreprises Indépendant. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2006.

Pour la société GROUP 4 FALCK REINSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052578.03/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

CLIFFS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.300.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour CLIFFS INVESTMENTS S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052527.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ASSURISK S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 30.328.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(052528.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

SEMO, SOCIETE EUROPEENNE DE MACHINES OUTILS, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 47.555.

Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052529.03/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

TRINORO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 30,000.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 115.958.

In the year two thousand and six, on the seventh of April.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., a company having its registered office at Viale Sarca 222, 20126 - Milano, Italy,
MORGAN STANLEY REAL ESTATE INVESTORS V INTERNATIONAL, LP, a Delaware limited partnership, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, United States of America,

MORGAN STANLEY REAL ESTATE FUND V SPECIAL INTERNATIONAL, LP, a Delaware limited partnership, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, United States of America,

MORGAN STANLEY REAL ESTATE FUND V INTERNATIONAL-T, LP, a Delaware limited partnership, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, United States of America,

MORGAN STANLEY REAL ESTATE FUND V INTERNATIONAL-TE, LP, a Delaware limited partnership, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, United States of America,

here represented by Ms Laetitia Ambrosi, lawyer, with professional address at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal on April 2006.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole shareholders of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, under the name of TRINORO, S.à r.l., having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of M^e Henri Hellinckx of March 30, 2006, not yet published in the Mémorial, Recueil Spécial C, which by-laws do not have been amended up to now.

II. The Company's share capital is currently fixed at thirty thousand Euro (EUR 30,000.-), represented by one thousand two hundred (1,200) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The appearing parties have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolved to restate article 12 of the articles of incorporation of the Company, which is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A, of manager(s) of category B, of manager(s) of category C and of manager(s) of category D.

The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers, the company will be validly committed towards third parties by the joint signatures of two managers, as follows:

- joint signature of a category A manager acting together with a category B manager;
- joint signature of a category A manager acting together with a category D manager;
- joint signature of a category B manager acting together with a category C manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.»

Second resolution

The shareholders resolved to accept the resignation of Alan Botfield as Category A Manager and of Jan-Dries Mulder as Category B Manager of the Company, with immediate effect.

Third resolution

The shareholders resolved to give full discharge to the resigning managers for their mandate as managers of the Company until today's date. Such discharge will be confirmed during the meeting of the partners approving the annual accounts of the Company as at 31 December 2006.

Fourth resolution

The shareholders resolved to appoint the following persons as managers of the Company, with immediate effect and for an unlimited period:

Category B Manager:

- Mr Laurent Forget, born on June 22, 1972 in Amiens, France, residing professionally at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Category C Manager:

- Mr Jan-Dries Mulder, born on February 7, 1973 in Veendam, The Netherlands, with professional address at Kabelweg 37, Coengebouw, 10th Floor, 1014 BA Amsterdam, The Netherlands;

Category D Manager:

- Mr Massimo Grossi, born on January 12, 1972 in Florence, Italy, residing professionally at Via Negri 10, Milan 20121, Italy.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present amendments of the by-laws are estimated at one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present Deed is worded in English, followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., une société ayant son siège social au Viale Sarca 222, 20126 - Milan, Italie,
MORGAN STANLEY REAL ESTATE INVESTORS V INTERNATIONAL, LP, une société à responsabilité limitée du Delaware, ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, Etats-Unis d'Amérique,

MORGAN STANLEY REAL ESTATE FUND V SPECIAL INTERNATIONAL, LP, une société à responsabilité limitée du Delaware, ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, Etats-Unis d'Amérique,

MORGAN STANLEY REAL ESTATE FUND V INTERNATIONAL-T, LP, une société à responsabilité limitée du Delaware, ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, Etats-Unis d'Amérique,

MORGAN STANLEY REAL ESTATE FUND V INTERNATIONAL-TE, LP, une société à responsabilité limitée du Delaware, ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, Etats-Unis d'Amérique,

toutes ici représentées par Mademoiselle Laetitia Ambrosi, juriste, avec adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le (...) avril 2006.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg, sous la dénomination de TRINORO, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg («la Société»), constituée suivant acte de M^e Henri Hellinckx le 30 mars 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil Spécial C, dont les statuts n'ont pas été modifiés à ce jour.

II. Le capital social de la Société est fixé à trente mille euros (EUR 30.000,-), divisé en mille deux cents (1.200) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. Les comparantes reconnaissent être parfaitement au courant des décisions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'article 12 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie A, de gérant(s) de catégorie B, de gérant(s) de catégorie C et de gérant(s) de catégorie D.

Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants, comme suit:

- signature conjointe d'un gérant de catégorie A agissant avec un gérant de catégorie B;
- signature conjointe d'un gérant de catégorie A agissant avec un gérant de catégorie D;
- signature conjointe d'un gérant de catégorie B agissant avec un gérant de catégorie C.

Le gérant, ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.»

Deuxième résolution

Les associés décident d'accepter la démission d'Alan Botfield de ses fonctions de Gérant de Catégorie A de la Société et de Jan-Dries Mulder de ses fonctions de Gérant de Catégorie B de la Société, avec effet immédiat.

Troisième résolution

Les associés décident de donner décharge pleine et entière aux gérants démissionnaires pour leur mandat de gérant de la Société à ce jour. Ladite décharge sera confirmée lors de la réunion des associés approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2006.

Quatrième résolution

Les associés décident de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

Gérant de Catégorie B:

- Monsieur Laurent Forget, né le 22 juin 1972 à Amiens, France, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Gérant de Catégorie C:

- Monsieur Jan-Dries Mulder, né le 7 février 1973 à Veendam, Pays-Bas, demeurant professionnellement à Kabelweg 37, Coengebouw, 10th Floor, 1014 BA Amsterdam, Pays-Bas;

Gérant de Catégorie D:

- Monsieur Massimo Grossi, né le 12 janvier 1972 à Florence, Italie, demeurant professionnellement à Via Negri 10, Milan 20121, Italie.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Ambrosi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, vol. 28CS, fol. 28, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

J. Elvinger.

(055207.03/211/185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

TRINORO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 115.958.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42266 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

J. Elvinger.

(055209.03/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SIROSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 102.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00869, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Domiciliataire

Signature

(052533.03/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

INTERCONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 61.566.

Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052531.03/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DOTJO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 80.313.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse, 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour DOTJO HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052532.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

SOCIETE IMMOBILIERE PATRIMONIALE MASSARANDUBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 285, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 110.504.

Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052534.03/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

PLANETE BEIGNETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer.
R. C. Luxembourg B 116.936.

STATUTS

L'an deux mille six, le deux juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société privée à responsabilité limitée WIC S.p.r.l., société de droit belge, établie et ayant son siège social à B-1050 Bruxelles, avenue Louise 149/24, portant n° BCE 862220924;

2.- Monsieur Gilles Pagnot, administrateur, né le 15 juin 1950 à Besançon (France), demeurant au 18, avenue de la Belle Image, F-51320 Gueux.

Les comparants ci-avant nommés sub 1.- et 2.- sont tous ici représentés par:

Maître Karine Schmitt, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle au 4, rue Pierre de Coubertin, L-1358 Luxembourg,

en vertu de deux (2) procurations lui délivrées à Luxembourg, le 20 avril 2006 et 26 avril 2006.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront enregistrées.

Laquelle mandataire, agissant ès qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: PLANETE BEIGNETS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Bertrange.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la location de matériel d'animation et de stand d'animation.

La société aura également pour objet l'achat-vente de produits agro-alimentaires liés à l'épicerie-boulangerie-pâtisserie - traiteur.

Elle pourra exercer dans tous domaines liés au snacking, petite restauration, débit de boisson.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) délégué(e) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois mai de chaque année à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 18. L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les cent (100) actions ont été souscrites par les actionnaires ci-après, comme suit:

1.- La société de droit belge WIC S.p.r.l., prénommée, quatre-vingt-dix actions	90
2.- Monsieur Gilles Pagnot, prénommé, dix actions	10
Total: cent actions	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi concernant les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Gérard Schlienger, cadre d'entreprise, né le 5 novembre 1952 à Nancy (France), demeurant au 100B, route d'Arlon, Résidence Bailorizon, L-1150 Luxembourg;

2.- La société privée à responsabilité limitée WIC S.p.r.l., société de droit belge, établie et ayant son siège social à B-1050 Bruxelles, avenue Louise 149/24, portant n° BCE 862220924;

3.- Monsieur François Schlienger, président de société, né le 4 décembre 1964 à Epinal (France), demeurant rue de la Croix Périnet Bezon, F-56800 Ploermel.

Deuxième résolution

Est nommée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée PME XPERTISE, ayant son siège social au 7, rue Espen, L-5958 Itzig, inscrite au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 100.087.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2010.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 2, rue Pletzer, L-8080 Bertrange.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Gérard Schlienger, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les personnes comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: K. Schmitt, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 juin 2006, vol. 903, fol. 99, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(055769.03/239/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

DRIVER INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 77.476.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour DRIVER INVESTMENT HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052537.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

IBERINT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 27.857.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 décembre 2005

- Les démissions de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Carlo Schlessler, Licencié en Sciences Economiques et Diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de leur mandat d'Administrateur, sont acceptées.

- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

IBERINT HOLDING S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052581.03/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

GESTFIN CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 87.188.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00867, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT(LUXEMBOURG)

Signature

(052539.03/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DYLAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.974.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour DYLAN HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052540.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

SOCIETES HOTELIERES REUNIES, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 54.910.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00866, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(052541.03/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

FOCUS INVESTMENT, Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 120,000.-.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 111.094.

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth day of March.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

FOCUS INVESTMENT HOLDINGS L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office at 1515 Arapahoe Street, Tower One, Suite 1500, Denver, Colorado 80202, USA,

here represented by Mr Matthieu Bourdeaut, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 28 March 2006, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of FOCUS INVESTMENT, a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under registration number B 111.094, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger on 14 September 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 3 February 2006, number 244 (the «Company»), whose articles of incorporation have been last amended pursuant to a deed of the notary Maître André Schwartgen on 26 September 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 1st February 2006, number 230.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company of an amount of seven thousand Euro (EUR 7,000.-) in order to increase the share capital of the Company from its current amount of one hundred twenty thousand Euro (EUR 120,000.-) up to one hundred twenty-seven thousand Euro (EUR 127,000.-) through the issue of two hundred eighty (280) new shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

All of the two hundred eighty (280) new shares have been subscribed by FOCUS INVESTMENT HOLDINGS L.P., prenamed, for a total amount of fourteen thousand Euro (EUR 14,000.-).

The shares subscribed have been paid up in cash by the subscribers so that the total sum of fourteen thousand Euro (EUR 14,000.-) is at the disposal of the company, as it has been proved to the undersigned notary.

The total contribution of fourteen thousand Euro (EUR 14,000.-) consists of seven thousand Euro (EUR 7,000.-) allocated to the share capital and seven thousand Euro (EUR 7,000.-) allocated to the share premium.

Second resolution

As a consequence of the above mentioned capital increase, the first section of article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at one hundred twenty-seven thousand Euro (EUR 127,000.-) represented by five thousand and eighty (5,080) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a German version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendsechs, den achtundzwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Joseph Elvinger, mit dem Amtszitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

FOCUS INVESTMENT HOLDINGS, L.P., ein limited partnership gegründet nach dem Recht von den Vereinigten Staaten von Amerika, mit Sitz in 1515 Arapahoe Street, Tower One, Suite 1500, Denver, Colorado 80202, USA,

hier vertreten durch Herrn Matthieu Bourdeaut, maître en droit, wohnhaft zu Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt am 28. März 2006. Die Vollmacht bleibt nach Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienene und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben eingetragen zu werden.

Die Erschienene ist die alleinige Gesellschafterin von FOCUS INVESTMENT, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter Registrierungsnummer B 111.094, gegründet gemäß notariellen Urkunde des Notars Maître Joseph Elvinger vom 14. September 2005, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations von 3. Februar 2006, Nummer 244. (die «Gesellschaft»). Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert gemäß notariellen Urkunde des Notars Maître André Schwartgen vom 26. September 2005, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations von 1. Februar 2006, Nummer 230.

Die Erschienene, als alleinige Gesellschafterin und Inhaberin des gesamten Gesellschaftskapitals, hat die nachfolgenden Beschlüsse genommen:

Erster Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschließt das Gesellschaftskapital der Gesellschaft um siebentausend Euro (EUR 7.000,-) zu erhöhen um das Gesellschaftskapital, durch die Schaffung von zweihundertachtzig (280) neuen Anteilen mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-), von seinem jetzigen Betrag von einhundertzwanzigtausend Euro (EUR 120.000,-) auf einhundertsiebenundzwanzigtausend Euro (EUR 127.000,-) zu erhöhen.

Die gesamten zweihundertachtzig (280) neuen Anteile wurden gezeichnet durch FOCUS INVESTMENT HOLDINGS, L.P., obengenannt, für einen Gesamtwert von vierzehntausend Euro (EUR 14.000,-).

Die so gezeichneten Aktien wurden vollständig durch Geldeinlage eingezahlt, so dass die Gesamtsumme von vierzehntausend Euro (EUR 14.000,-) der Gesellschaft zur Verfügung stehen, wie es dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Die Gesamteinlage von vierzehntausend Euro (EUR 14.000,-) besteht aus einer Kapitaleinlage von siebentausend Euro (EUR 7.000,-) und einer Ausgabepremie von siebentausend Euro (EUR 7.000,-).

Zweiter Beschluss

Als Folge dieser Kapitalerhöhung wird der erste Paragraph des Artikels 6. der Satzung der Gesellschaft abgeändert, um fortan wie folgt zu lauten:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt einhundertsiebenundzwanzigtausend Euro (EUR 127.000,-), unterteilt in fünftausendachtzig (5.080) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).»

Da keine weiteren Tagesordnungspunkte zur Debatte stehen, wird die Versammlung geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Parteien, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Versammlungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Bourdeaut, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, vol. 28CS, fol. 9, case 11. – Reçu 140 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

J. Elvinger.

(055325.03/211/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

FOCUS INVESTMENT, Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 111.094.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42100 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

J. Elvinger.

(055327.03/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

GUSTO BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 21, rue Chimay.

R. C. Luxembourg B 116.900.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jérémie Bettega, cabaretier, né à Thionville (France), le 22 décembre 1978, demeurant à L-4917 Bascharage, 13, rue de la Continentale.

2.- Monsieur Julien Lezer, pédicure, né à Thionville (France), le 28 octobre 1980, demeurant à F-54190 Villerupt, 31, rue Saint Victor (France).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de GUSTO BAR, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec petite restauration.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, souscrites comme suit:

1.- Monsieur Jérémie Bettega, cabaretier, né à Thionville (France), le 22 décembre 1978, demeurant à L-4917 Bascharage, 13, rue de la Continentale, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Julien Lezer, pédicure, né à Thionville (France), le 28 octobre 1980, demeurant à F-54190 Villerupt, 31, rue Saint Victor (France), cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne, comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1333 Luxembourg, 21, rue Chimay.

2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jérémie Bettega, cabaretier, né à Thionville (France), le 22 décembre 1978, demeurant à L-4917 Bascharage, 13, rue de la Continentale, gérant technique.

- Monsieur Julien Lezer, pédicure, né à Thionville (France), le 28 octobre 1980, demeurant à F-54190 Villerupt, 31, rue Saint Victor (France), gérant administratif.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Bettega, J. Lezer, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juin 2006, vol. 536, fol. 82, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Hirrt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 juin 2006.

J. Seckler.

(055188.03/231/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

EAGLE INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 73.748.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour EAGLE INVESTMENTS HOLDINGS S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052543.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

MGI INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 108.132.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00864, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT LUXEMBOURG

Agent domiciliataire

Signature

(052545.03/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

METIS, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 104.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00863, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

Signature

(052548.03/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

EDMUND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 109.059.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour EDMUND HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06047. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(052547.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

MICROFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 67.244.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 22 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08963. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(052549.03/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ELISABETH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 76.086.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour ELISABETH HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06048. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(052550.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DIFOPTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 91.786.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00861, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(052551.03/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

EPPING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 109.061.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour EPPING HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052553.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

NUPUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.964.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour NUPUR HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06052. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052556.06/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

AMBARES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 45.388.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00859, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(052557.03/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

KAUPTHING ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 56.157.

Extrait des délibérations du conseil d'administration en date du 5 avril 2006

En date du 5 avril 2006, le Conseil d'Administration a décidé:

- De transférer le siège social de la Société de 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à l'adresse suivante: 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

KAUPTHING BANK, Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052565.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

CORALLO FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 101.265.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 22 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08939. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052559.03/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

COLWAYS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 106.495.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 15 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Sébastien Gravière, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052560.03/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

SEDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 140, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 68.716.

L'an deux mille six, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme SEDER S.A. avec siège social à L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, bvd. J.F. Kennedy, (R.C. B N° 68.716), constituée suivant acte notarié du 4 février 1999, publié au Mémorial C N° 365 du 21 mai 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de: Monsieur Youcef Derguani, employé privé, demeurant à Fameck (F).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Madame Marie-Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Frédéric Hemono, employé privé, demeurant à Fameck (F).

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1) Changement de l'objet social et modification afférente de l'article 2 des statuts.

2) Transfert du siège de L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, bvd. J.F. Kennedy à L-8011 Strassen, 140, rte d'Arlon et modification afférente de l'article 1^{er}, deuxième phrase.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet social, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, d'effectuer toutes activités et opérations d'une société d'investissement et de holding, telles que l'acquisition et la détention de toutes actions, valeurs mobilières, droits et biens meubles et immeubles et, de manière générale, de tous intérêts dans les investissements meubles ou immeubles.

La société peut prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et effectuer la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société a également pour objet social, pour compte propre ou pour compte d'autrui, l'achat, la vente, la location, la restauration ou l'aménagement, le lotissement, la maintenance, la gestion et en général le commerce de tous biens immeubles sis au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que la vente de mobilier d'intérieur et de biens d'équipement intérieur, ainsi que toutes opérations pouvant s'y rapporter directement ou indirectement ou pouvant en favoriser le développement.

La société a par ailleurs pour objet, ainsi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société a en outre pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, la gestion et/ou la représentation d'entreprises et pourra, à ce titre, faire partie des organes collégiaux.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement, l'extension ou au développement de son objet social, notamment en empruntant avec ou sans garanties et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission publique d'obligations.

Elle est autorisée à faire des emprunts et accorder des crédits et tous concours, prêts, avances, garanties ou cautionnements à des personnes privées, aux associés, ainsi que à des sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège d'Esch-sur-Alzette à Strassen

L'adresse du siège est: L-8011 Strassen, 140, rte d'Arlon.

En conséquence l'article 1^{er}, deuxième phrase, aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. deuxième phrase.** Le siège social est établi à Strassen.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à huit cent vingt euros.

Dont acte fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Y. Dergiuani, F. Hemono, M.-H. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2006, vol. 918, fol. 17, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 6 juin 2006.

G. d'Huart.

(055290.03/207/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

MIZAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 106.072.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 18 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052561.03/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ALPHA MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 81.916.

Extrait des délibérations du conseil d'administration en date du 5 avril 2006

En date du 5 avril 2006, le Conseil d'Administration a décidé:

- De transférer le siège social de la Société - agissant pour son compte propre ainsi qu'au nom et pour compte du fonds commun de placement KAUPTHING HEDGE dont elle est la société de gestion - de 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à l'adresse suivante: 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

KAUPTHING BANK, Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052562.03/1021/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

NOKTOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 111.243.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 12 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Sébastien Gravière, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052563.03/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

JAMAPOSCA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 110.286.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 avril 2006

- Les démissions de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Carlo Schlessler, Licencié en Sciences Economiques et Diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Madame Laurence Mostade, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de leur mandat d'Administrateur, sont acceptées.

- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

JAMAPOSCA INVEST S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052571.03/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

72573

PINEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 62.685.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 12 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052564.03/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

KAUPTHING MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 66.681.

Extrait des délibérations du conseil d'administration en date du 5 avril 2006

En date du 5 avril 2006, le Conseil d'Administration a décidé:

- De transférer le siège social de la Société - agissant pour son compte propre ainsi qu'au nom et pour compte du fonds commun de placement KAUPTHING INVESTMENT FUNDS dont elle est la société de gestion - de 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à l'adresse suivante: 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

KAUPTHING BANK, Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052566.03/1021/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ZEUS IAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 114.145.

In the year two thousand six, on the twelfth of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ZEUS IAM LIMITED, existing under the laws of the Cayman Islands, B.W.I., having its registered office at Harbour Drive, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I. and being registered with the Registrar of Companies under number PB-156733,

represented by Mr Kai Hennen, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 12, 2006, hereto attached,

acting as sole shareholder of the Company ZEUS IAM, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, on the 14th February 2006 (the Company).

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to enact the following resolutions of ZEUS IAM LIMITED as the sole shareholder of the Company:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of JPY 243,080,000 (two hundred and forty-three million eighty thousand Yen) so as to bring it from its present amount of JPY 2,115,000 (two million one hundred and fifteen thousand Yen) represented by four hundred and twenty-three (423) shares to the amount of JPY 245,195,000 (two hundred and forty-five million one hundred and ninety-five thousand Yen) by the issue of 48,616 (forty-eight thousand six hundred and sixteen) new shares with a par value of JPY 5,000 (five thousand Yen) each.

Subscription and payment

The 48,616 (forty-eight thousand six hundred and sixteen) new shares are subscribed by the sole shareholder ZEUS IAM LIMITED and fully paid by a contribution in cash of JPY 243,080,000 (two hundred and forty-three million eighty thousand Yen).

The proof of the payment of JPY 243,080,000 (two hundred and forty-three million eighty thousand Yen) has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

The sole shareholder resolves to amend Article 5.1. of the Articles of Association of the Company so as to reflect the increase of share capital of the Company.

Consequently, Article 5.1 of the Articles of Association of the Company is replaced by the following text:

5.1. The Company's corporate capital is fixed at JPY 245,195,000 (two hundred and forty-five million one hundred and ninety-five thousand Yen) represented by forty-nine thousand thirty-nine (49,039) shares in registered form with par value of JPY 5,000 (five thousand Yen) each, all subscribed and fully paid-up.

There being no further business to be discussed, the meeting is terminated.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this notarial deed are estimated at approximately EUR 20,200.

For the purpose of registration the increase of capital is valued at EUR 1,717,314.01.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le douze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

ZEUS IAM LIMITED, établie et ayant son siège social à: Harbort Drive, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I., immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro PB-156733, ici représentée par Monsieur Kai Hennen, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 mai 2006, ci-annexée, agissant comme associé unique de la société à responsabilité limitée ZEUS IAM, S.à r.l., ayant son siège social à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer, constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, en date du 14 février 2006.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes de ZEUS IAM LIMITED en sa qualité d'associée unique de la Société:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit à concurrence d'un montant de JPY 243.080.000,- (deux cent quarante-trois millions quatre-vingt mille Yen) pour le porter de son montant actuel de JPY 2.115.000,- (deux millions cent quinze mille euros) représenté par quatre cent vingt-trois (423) parts sociales au montant de JPY 245.195.000,- (deux cent quarante-cinq millions cent quatre-vingt-quinze mille Yen) par l'émission de 48.616 (quarante-huit mille six cent seize) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de JPY 5.000,- (cinq mille Yen) chacune.

Souscription et libération

Les 48.616 (quarante-huit mille six cent seize) parts sociales nouvelles sont souscrites par l'associé unique ZEUS IAM LIMITED et sont entièrement libérées par un versement en espèces de JPY 243.080.000,- (deux cent quarante-trois millions quatre-vingt mille Yen).

La preuve du versement de JPY 243.080.000,- (deux cent quarante-trois millions quatre-vingt mille Yen) a été donnée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'Article 5.1 des statuts en vue de refléter l'augmentation de capital de la Société.

En conséquence l'Article 5.1. des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

5.1. Le capital de la Société est fixé à JPY 245.195.000,- (deux cent quarante-cinq millions cent quatre-vingt-quinze mille Yen) représenté par 49.039 (quarante-neuf mille trente-neuf) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de JPY 5.000,- (cinq mille Yen) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de EUR 20.200,-.

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à EUR 1.717.314,01.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. Hennen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 mai 2006, vol. 436, fol. 78, case 2. – Reçu 17.173,14 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2006.

H. Hellinckx.

(055313.03/242/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

ZEUS IAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 114.145.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 mai 2006.

H. Hellinckx.

(055315.03/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

GESTATEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 86.750.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2006 que:

Monsieur Alfred Alessio démissionne de son poste d'administrateur;

Monsieur Guy Lanners, expert-comptable, né le 9 septembre 1965 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne est nommé nouvel administrateur. Son mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052567.03/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

NGR CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4698 Lasauvage, 72, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 102.357.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR02028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Signature.

(052570.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

PRODITECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 17, rue de Milbich.

R. C. Luxembourg B 101.936.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(052582.03/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

72576

ROQUETTE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 90.657.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006 conformément à l'article 20 des statuts

«L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg,

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2006.»

Pour la société

AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052572.03/730/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

CAPGEMINI REINSURANCE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 24.867.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg, le 2 juin 2006

L'assemblée reconduit les mandats de Messieurs Nicolas Du Peloux De Saint-Romain, Nicolas Dufourcq et Lambert Schroeder.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2006.

L'Assemblée décide de nommer Réviseur Indépendant de la société, KPMG AUDIT dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2006.

Pour la société CAPGEMINI REINSURANCE COMPANY

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052575.03/682/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

VATTENFALL REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 49.528.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg, le 7 avril 2006

1. Le Conseil prend note de la démission de M. Anders Lidelfelt en tant qu'Administrateur de la société à compter du 7 avril 2006.

2. Le Conseil coopte M. Johan Gyllenhoff, résidant à Lidingö (S-18132), Korsvägen 10, en tant qu'Administrateur en remplacement de M. Lidelfelt. Cette cooptation prend effet à compter au 7 avril 2006 et sera ratifiée lors de la plus prochaine assemblée.

Pour la société VATTENFALL REINSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052580.04/682/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.
